

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 40

Artikel: Evènements de Genève
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à l'*Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Événements de Genève.

Dimanche dernier, 21 août, les électeurs genevois étaient appelés à élire un conseiller d'Etat, en remplacement de M. Challet-Venel, nommé récemment au Conseil fédéral.

Deux partis presque égaux en force étaient en présence, celui des soi-disant radicaux, partisans de M. James Fazy, et celui des indépendants, composé de citoyens tout aussi radicaux que les autres, mais qui ne veulent plus du système fazyste. Les conservateurs s'étaient ralliés aux indépendants par haine de M. Fazy.

Ce qui donnait un intérêt extrême à la lutte qui allait s'engager, c'est qu'il s'agissait de savoir si M. Fazy, porté par son parti, rentrerait ou ne rentrera pas au Conseil d'Etat. A deux ou trois reprises, déjà, il avait échoué dans des élections analogues, mais cette fois-ci, ses partisans se croyaient sûrs d'une victoire que les indépendants étaient bien résolus de leur disputer courageusement. C'était donc moins une lutte de principes, qu'une lutte de personnes, car M. Arthur Chenevière, candidat des démocrates, n'a pas, nous a-t-on dit, des opinions politiques sensiblement opposées à celles que professait M. Fazy lui-même.

Après avoir longtemps gouverné Genève en maître absolu, M. Fazy a vu se former contre lui, mais surtout contre son système administratif et financier, une opposition de plus en plus forte, qui, composée à l'origine essentiellement de conservateurs, s'est grossie d'une fraction considérable du parti radical et a été assez puissante pour faire tomber M. Fazy de son siège dictatorial.

Nous ne voulons pas rappeler la carrière politique et administrative de cet homme d'Etat; qu'il nous suffise de dire que, s'il a rendu de grands services à son pays, ce que personne ne saurait nier, il ne s'en est pas moins justement attiré l'animosité de la moitié de la population genevoise.

Aujourd'hui, dans le parti dévoué à M. Fazy se trouvent certainement bon nombre d'hommes honora-bles; de citoyens dont les principes politiques sont sin-

cèrement démocratiques, mais pour se soutenir contre une opposition toujours croissante, le dictateur genevois a dû rechercher l'appui des catholiques les plus ultra-montains, il a dû briguer une foule de gens sans aveti. Ce n'est aussi pas à ce parti que nous souhaitions la victoire; nous ne l'aurions pas souhaitée davantage au parti conservateur, mais c'est avec une profonde satisfaction que nous l'avons vu remporter par le candidat des démocrates indépendants. Seuls, les indépendants nous paraissent dignes de diriger les affaires à Genève; et, pour le bonheur de ce canton, nous désirerions voir les honnêtes gens de tous les partis se ranger sous leur drapeau; nous aimeraissons surtout que M. Fazy comprît combien il est devenu impossible et qu'il renonçât pour toujours au rôle qu'il a joué jusqu'ici; alors, bien certainement, les dissensions s'apaiseraient, la conciliation des partis s'effectuerait, comme elle a eu lieu dans la plupart des autres cantons, où les dénominations de radicaux, de conservateurs, ont perdu presque toute signification politique.

Que, lorsque à la suite du dépouillement du vote qui a donné à M. Chenevière une majorité de 337 voix sur M. Fazy, le bureau électoral ait cru devoir invalider l'élection sous prétexte d'irrégularités *non constatées*, que les énergumènes du parti radical aient eu le triste courage de fusiller leurs concitoyens inoffensifs, rien de tout cela ne nous a surpris. Nous avons le ferme espoir que le Conseil fédéral saura agir avec énergie dans cette circonstance, qu'il rendra justice à la majorité du peuple genevois, qu'il ne craindra pas de punir sévèrement les assassins du 22 août! Puis- sent des déplorables événements de cette journée sortir un grand bien pour le canton de Genève!

J. M.

Le congrès international de Genève.

Un fait qui fera époque dans l'histoire de l'humanité est la réunion à Genève d'un congrès des puissances de l'Europe et de l'Amérique du Nord, dans le but d'atténuer, autant qu'il est possible de le faire, les terri-